

SOUSCRIRE SON ABONNEMENT

Qui peut s'abonner ?

Tous **les habitants de Gentilly** (un abonnement par personne pour un seul véhicule) et certains non résidents (contacter la Saemes aux coordonnées ci-dessous).

Comment s'abonner ?

Rendez vous dans le **local d'accueil** (7 av. Jean-Jaurès) pour **remplir le dossier de souscription d'abonnement**.

Pour obtenir la liste des justificatifs requis, contacter la Saemes ou consulter les sites internet : www.saemes.fr ou www.ville-gentilly.fr

L'offre DUO pour les parkings centre-ville et église

La Ville et la Saemes proposent également un abonnement «Duo» à 120 € par an permettant de stationner sur la voirie (zones orange et verte) et dans les parkings de l'église et du centre-ville au moyen d'une carte à puce. Si vous bénéficiez déjà d'un abonnement annuel, vous pouvez souscrire à l'offre DUO.

saemes

RENSEIGNEMENTS

Saemes - local Trox, 7 avenue Jean-Jaurès (face à la Poste)

tél. 01 45 47 42 86

le mardi de 15 h à 18 h et le samedi de 9 h à 13 h



Le stationnement à Gentilly



avril 2019 - N°8

EXTENSIONS DU PLAN LOCAL DE STATIONNEMENT CHAPERON VERT ET VAL DE BIÈVRE

À compter du **2 mai 2019**, le stationnement payant s'étend aux voies suivantes, hors des parkings résidentiels :

- 1^{ère} Avenue (place M.-Cachin et côté commerces)
- 2^e Avenue
- 3^e Avenue
- Passage du Moulin de la Roche

Les horodateurs disposent d'une bande de couleur précisant la zone dans laquelle vous êtes garés. Vous pouvez régler votre stationnement par pièces ou par carte bancaire.



POURQUOI S'ABONNER ?

L'abonnement à Gentilly est l'un des moins chers d'Ile-de-France. Tous les Gentilliens, y compris ceux qui habitent une zone de stationnement non payante, ont tout intérêt à demander une carte de stationnement. Elle permet de bénéficier d'un tarif préférentiel lors d'un déplacement dans toutes les zones de stationnement payantes de couleur orange ou verte.

À noter, il ne vous permet pas de stationner dans les parkings du centre ville et de l'église, ni en zone rouge (sauf pour les abonnements «Duo»).

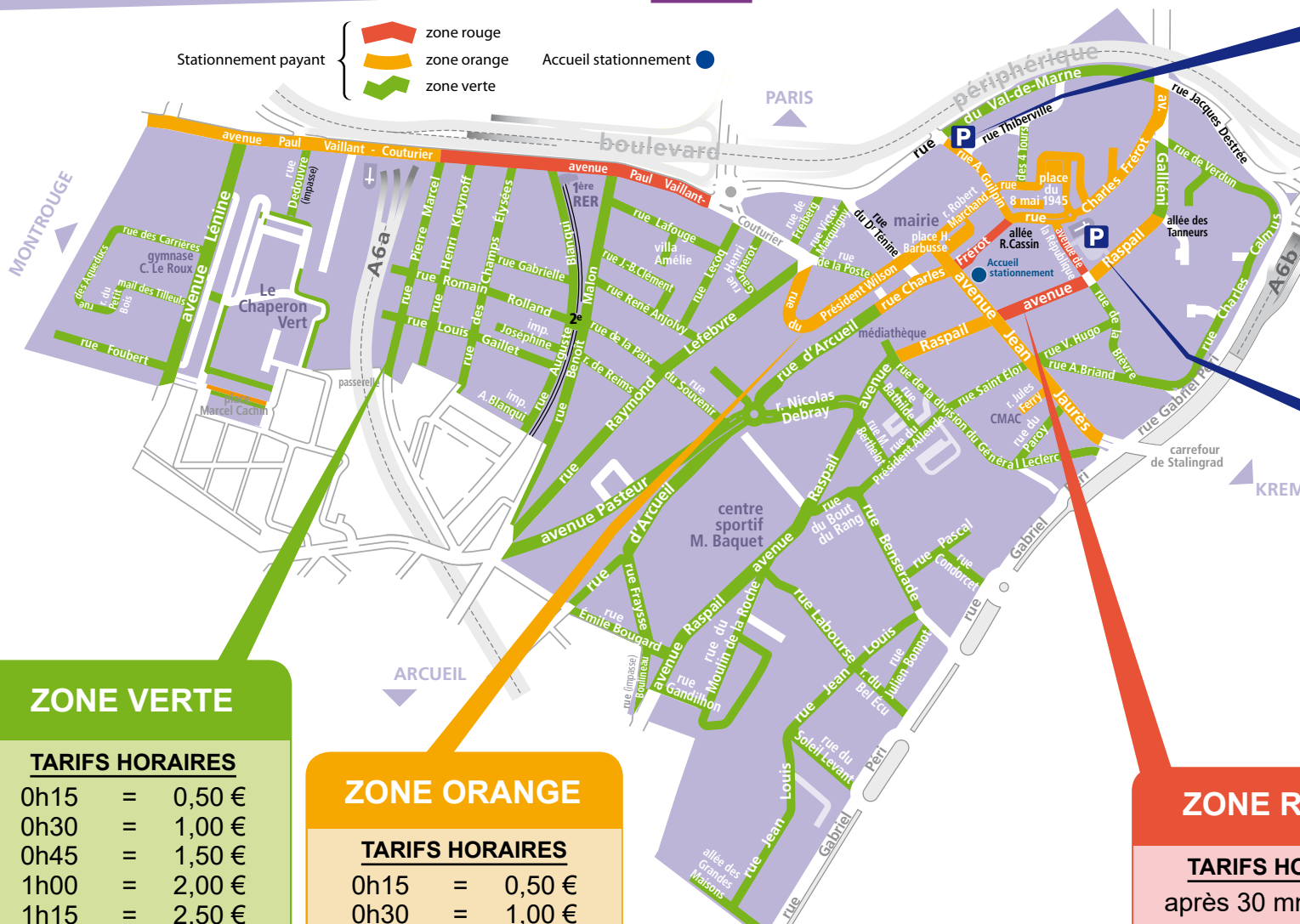
LE STATIONNEMENT PAYANT



Stationnement payant

- zone rouge
- zone orange
- zone verte

Accueil stationnement ●



PARKING CENTRE VILLE

entrée rue Albert Guilpin

TARIFS HORAIRES

0h15	=	0,50 €
0h30	=	1,00 €
1h00	=	2,00 €
1h30	=	3,00 €
2h00	=	4,00 €
3h00	=	5,60 €
...		

Ouvert du lundi au samedi de 8h à 20h

1h gratuite
(les jours de marché entre 8h et 12h)

PARKING DE L'ÉGLISE

entrée avenue Raspail

TARIFS HORAIRES

0h15	=	0,50 €
0h30	=	1,00 €
1h00	=	2,00 €
2h00	=	3,00 €
...		

Gratuit tous les jours de 19h à 9h, les dimanches, jours fériés et mois d'août

30 mn gratuites
limitées à une fois par jour et par véhicule

ZONE VERTE

TARIFS HORAIRES

0h15	=	0,50 €
0h30	=	1,00 €
0h45	=	1,50 €
1h00	=	2,00 €
1h15	=	2,50 €
1h30	=	3,00 €
1h45	=	3,50 €
2h00	=	4,00 €
3h00	=	5,00 €
4h00	=	6,00 €
5h00	=	7,00 €

Stationnement payant limité à 5h (sauf abonnés)

Du lundi au samedi de 9h à 19h (sauf jours fériés et mois d'août)

ZONE ORANGE

TARIFS HORAIRES

0h15	=	0,50 €
0h30	=	1,00 €
0h45	=	1,50 €
1h00	=	2,00 €
1h15	=	2,50 €
1h30	=	3,00 €
1h45	=	3,50 €
2h00	=	4,00 €

Stationnement payant limité à 2h (sauf abonnés)

Du lundi au samedi de 9h à 19h (sauf jours fériés et mois d'août)

TARIFS ABONNÉS

valables en zones orange et verte

1 jour	=	0,50 €
1 semaine	=	2,50 €
1 mois	=	10,00 €
1 an	=	100,00 €

Stationnement limité à 7 jours consécutifs sur un même emplacement

ABONNEMENT «Duo»

valable en zones orange et verte et dans les parkings centre ville et église

1 an = 120,00 €

ZONE ROUGE

TARIFS HORAIRES

après 30 mn gratuites

45mn	=	0,50 €
1h00	=	1,00 €
1h15	=	1,50 €
1h30	=	2,00 €
1h45	=	2,50 €
2h00	=	3,00 €

Stationnement payant limité à 2h du lundi au samedi de 9h à 19h (sauf jours fériés et mois d'août)

PAS D'ABONNEMENT DANS CETTE ZONE

Comment régler son stationnement ?

En voirie, les horodateurs disposent d'une bande de couleur précisant la zone dans laquelle vous êtes garés. Vous pouvez régler votre stationnement par pièces ou par carte bancaire. Dans les parkings centre ville et de l'église, une caisse automatique, acceptant les mêmes moyens de paiement (ainsi que les billets), est à votre disposition.